

Image not found or type unknown



# Achat d'un chauffe-eau thermodynamique dans une foire

Par **Coolfami**, le **29/04/2019** à **20:37**

bonjour,

j'ai acheté un chauffe-eau thermodynamique dans une foire. Après consultation sur internet, il s'avère que la société est réputée pour ses arnaques.

Le contrat est soumis à une visite technique.

Quels sont les recours ?